Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8470764
Centre d'intérêt: 570

Loranger, Michel.

Eléments-guides tirés de trois expériences vécues à la Commission régionale Jean-Talon : rapport adressé à la direction générale du développement pédagogique / Michel Loranger et Jacques Portelance. -- Charlesbourg : Commission régionale Jean-Talon, 1983.
43 f. ; 28 cm.

En tête du titre: Enquête et projet-école. Bibliogr.: f. 42.

Descripteur(s): *Enquête *Questionnaire *Méthode d'évaluation *Instrument d'évaluation *Projet éducatif *Information *Guide *Secondaire (Niveau)

Afin de répondre aux attentes de son milieu, la Commission scolaire régionale Jean-Talon a mis en oeuvre, depuis 1980, trois opérations d'enquête dont les objectifs sont différents. Le présent document décrit ces trois démarches d'évaluation et le contexte dans lequel elles se sont déroulées, en vue de relever les implications et les principes que les auteurs ont dégagés. L'objectif visé par cette présentation est de servir de guide pour des applications similaires en milieu scolaire.

Après avoir situé l'enquête par rapport au projet éducatif, le document aborde les trois enquêtes retenues en étudiant, pour chacune, le contexte de l'enquête, la méthode d'élaboration du questionnaire et les procédés de présentation des résultats. Il présente ensuite une liste des implications qui ressortent de ces enquêtes. Enfin un guide d'application d'enquêtes en milieu scolaire présente des questions quant aux préalables, à la planification, à la conduite, aux résultats et à la diffusion. Les enquêtes retenues sont: 1. ##Les besoins des élèves à la Commission régionale Jean-Talon## (1981); 2. ##Perception de l'environnement scolaire à la Polyvalente de Charlesbourg## (1982); 3. ##Evaluation du projet poly 1982-1983## (1983), qui concerne le réaménagement des horaires.

Parmi les implications et les constats relevés, on peut noter les suivants: 1. l'enquête n'a pas d'utilité en soi; elle n'a de valeur que dans la perspective où elle informe et sous-tend donc un besoin d'information; 2. la recherche d'information ne trouve son utilité que dans la mesure où elle sert à prendre des décisions; 3. il faut que les agents éducatifs d'une école s'approprient les résultats d'une enquête, que les résultats leur soient spécifiques; 4. l'utilité d'une enquête de ce type tient à la stratégie de présentation des résultats.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03

EDUQ 8470764

ENQUETE ET PROJET-ECOLE

ELEMENTS-GUIDES TIRES DE TROIS EXPERIENCES VECUES A LA COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON

Michel Loranger & Jacques Portelance

RAPPORT ADRESSE A LA DIRECTION GENERALE
DU DEVELOPPEMENT PEDAGOGIQUE

Mai 1983

Commission régionale Jean-Talon
335, 76e rue ouest, Charlesbourg, G1H 4R4

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1

Enquête et projets d'école 3

PREMIERE EXPERIENCE-ENQUETE: Les besoins des élèves à la Commission régionale Jean-Talon (1981) 6

Contexte de l'enquête 6

Méthode d'élaboration du questionnaire 10

Procédés de présentation des résultats 12

Observations générales 14

DEUXIEME EXPERIENCE-ENQUETE: Perception de l'environnement scolaire à la Polyvalente de Charlesbourg (1982) 15

Contexte de l'enquête 15

Méthode d'élaboration du questionnaire 19

Procédés de présentation des résultats 22

Observations générales 24

TROISIEME EXPERIENCE-ENQUETE: Evaluation du projet poly 1982-1983 (1983) 25

Contexte de la recherche 26

Construction des questionnaires 27

Procédé de présentation des résultats 29

PRINCIPALES IMPLICATIONS VECUES AU COURS DE CES TROIS ENQUETES 30

GUIDE POUR APPLICATION DES FORMES EQUIVALENTES D'ENQUETE EN MILIEU SCOLAIRE 36

CONCLUSION 40

REFERENCES 42

ANNEXE 43

RESUME

Ce document est principalement axé sur la description de trois démarches d'évaluation qui ont été menées sur trois années successives, dans la perspective de relever les implications et les principes que les auteurs ont dégagés au long de leur conduite. Ces implications, sont situées tout au long du texte de présentation afin qu'elles soient comprises dans leur contexte. Elles ne sont toutefois par répétées. Elles sont présentées à la fin dans une synthèse sous la forme de questions dirigées, l'optique est de servir de guide pour des applications similaires en milieu scolaire. Les trois rapports de recherche visés sont ceux de Loranger et Pomerleau (1982), Portelance, Tousignant, Loranger, Bédard et Arsenault (1982) et Loranger, Bédard et Arsenault (1983).

INTRODUCTION

Le milieu québécois de l'éducation reconnaît depuis plusieurs années, l'importance pour l'école de réfléchir sur son action éducative et de déterminer des plans d'action qui lui sont propres, pour rencontrer des objectifs qu'elle s'était fixés. Les projets éducatifs, les projets-école, les orientations de la réforme scolaire, sont autant d'indices parmi d'autres, de l'expression de cette volonté sociale de favoriser des écoles dont les actions sont définies non seulement sur la base des régimes pédagogiques mais aussi en fonction de leur propre identité et réalité. Les intentions de ces projets sont faciles à comprendre. Toutefois, les mécanismes pour opérer finalement une meilleure définition de l'action éducative et les "comment", demeurent difficiles à saisir ou du moins relativement peu exposés.

Ces différents énoncés de politiques ou d'intentions font valoir la nécessité d'impliquer les différents agents de l'école, et de recourir à leur participation, pour assurer une définition plus valide des objectifs qu'elle se donne; et pour que l'école au sens large, et comme unité scolaire s'intègre au milieu social, réponde aux attentes de son milieu, soit vue comme une composante écologique de son environnement social.

Afin de concourir à cette demande sociale, la Commission régionale Jean-Talon a mis en oeuvre depuis 1980, trois opérations d'enquêtes dont les objectifs sont différents mais qui s'insèrent dans cette préoccupation générale. Les trois enquêtes ne sont certainement pas les seuls moyens mis en oeuvre pour faciliter la réalisation de projets d'école. Elles en sont néanmoins des constituantes dont les produits sont encore visibles. C'est parce qu'elles peuvent référer à des procédés appliqués qu'elles seront présentées dans ce document. Le point de vue particulier de ces présentations successives n'est pas de reproduire des documents existants, mais plutôt, tout en présentant les contextes dans lesquels se sont opérées ces enquêtes, de faire valoir différentes leçons dont ont pu tirer bénéfice les personnes qui ont participé à ces recherches. Il s'agit donc d'une présentation de recherches dont l'objectif est de conduire à l'exposé d'un guide. Les observations relevées au long de la présentation successive de ces trois recherches, seront livrées à titre indicatif. Il s'agit d'opinions basées sur les vécus en cours de réalisation. Il ne s'agit certainement pas de conclusions définitives.

Il est aussi important en exposant ces trois recherches, que le lecteur sache qu'elles ont des liens entre elles. Elles se situent dans une évolution sur une courte période. Elles n'ont pas été plani-

fiées au point de départ. Cependant, les résultats des premières recherches se sont insérés dans les actions qui ont conduit aux enquêtes suivantes.

Enquête et projets d'école

Une enquête ne constitue aucunement un projet-école. Elle n'est qu'une série d'opérations s'inspirant de méthodes, et dont le but est de répondre à des questions, de recueillir de l'information. Elle suppose donc à la base un besoin d'informations. Dans ce sens, un questionnaire, quel qu'il soit, n'a aucune utilité en soi par rapport à un milieu, s'il ne constitue pas un outil choisi après avoir déterminé un besoin d'informations. Quoique cette assertion puisse apparaître simple et fondamentale, il y a parfois cette tendance dans le milieu qui est quelquefois provoqué de l'extérieur, à faire une enquête parce qu'un questionnaire est disponible, sans ce besoin réel d'information sur les réalités qu'il vise. Il ne faut dès lors pas être surpris que les résultats ne soient pas utilisés et encore moins que le questionnaire ne soit pas utilisé par la suite, ou enfin qu'il ne réponde pas aux besoins précis d'un milieu.

Ainsi, plusieurs préalables sont nécessaires avant la tenue d'une enquête. Il faut en premier lieu, que l'école ou certains de ses intervenants veuillent approfondir un phénomène qui ne leur est pas ac-

cessible. Il faut que l'enquête elle-même soit la méthode perçue la plus utile pour ce faire. Il faut aussi déjà une intention de la part de l'école de réagir à ces informations, réactions qui se traduiront dans des actions spécifiques selon les résultats de l'enquête.

Par exemple, un groupe d'intervenants d'une école peut s'intéresser aux arrêts prématurés de fréquentation scolaire. Une analyse de leurs dossiers sera déjà plus indicative qu'une enquête pour connaître l'ampleur du phénomène réel. Une fois ces données disponibles, on peut supposer que si le phénomène est réellement marginal, qu'ils vont réviser leurs intentions. Si le phénomène est jugé comme ayant une ampleur réellement importante, il est possible que l'enquête puisse être un outil pour recueillir des informations. Toutefois, avant le recours à un tel procédé, on imagine que tout le support d'information existant va avoir été mis à contribution. Et si les systèmes d'information existants ne permettent pas de répondre à des questions qui sont déterminantes pour les actions futures à entreprendre, alors le recours à de nouveaux procédés, dont l'enquête, peut être indiqué. Comme on l'indique toutefois, déjà il y a une intention d'action. Si on veut savoir si les milieux défavorisés génèrent plus de retraits prématurés de fréquentation scolaire, si la réponse est oui, c'est probablement parce que l'école a l'intention de se consacrer à un projet

spécifique auprès de cette clientèle; et que la connaissance de cette variable socio-économique va influencer des décisions sur les actions à entreprendre.

Cet exemple, bien que sommaire, met en évidence le fait que l'enquête n'est qu'un moyen. Il n'égale pas un besoin et ne constitue non plus le projet éducatif. Il suppose une recherche d'information. Il sous-tend une intention d'action. L'enquête est donc un moyen, et elle doit s'insérer dans un système d'information dirigé pour la gestion éducative. C'est dans ce cadre que les enquêtes suivantes vont être exposées en faisant valoir la façon dont elles ont été menées.

IMPLICATION 1: l'enquête n'a pas d'utilité en soi. Elle n'a de la valeur que dans la perspective où elle informe réellement: elle sous-tend donc un besoin évident d'information.

IMPLICATION 2: la recherche d'information trouve son utilité que dans la mesure où elle sert à prendre des décisions. Le manque d'information handicape donc l'action.

IMPLICATION 3: dans une école, ce sont ceux qui ont à prendre les décisions ou à agir qui doivent intégrer et valider le besoin d'investir dans la recherche d'information.

IMPLICATION 4: dans le cadre de la détermination des besoins d'information, les structures de participation de l'école doivent être impliquées, dans la mesure où les agents de l'école seront ensuite impliqués dans l'action.

PREMIERE EXPERIENCE: les besoins des élèves à la Commission régionale Jean-Talon. (Loranger et Pomerleau, 1981)

Le résumé de cette enquête est le suivant: ce sont les besoins des élèves de la Commission régionale Jean-Talon tels que perçus par les principaux agents éducatifs dont les élèves, les enseignants et les parents, qui sont particulièrement questionnés dans cette enquête qui a impliqué près de 3000 répondants. Un questionnaire sur les besoins des élèves a été élaboré avec la participation de représentants de ces différents groupes d'agents, et en tenant compte de cette réalité des différents secteurs d'enseignement (général) et professionnel long, professionnel court, secondaire pratique et formation des aides, handicapés visuels et handicapés auditifs). Les résultats de cette enquête sont ici exposés en tenant compte des particularités des différents secteurs d'enseignement, sans égard toutefois aux différences qui pourraient être observées entre les dix écoles impliquées. Dans ce contexte, les points de vue des différents groupes de participants sont mis en perspective et confrontés. Toutefois, des rapports particuliers sont disponibles pour chacun des secteurs et dans chacune des écoles (22 rapports distincts).

Contexte de l'enquête

Le directeur des Services aux étudiants à la Commission régionale Jean-Talon est alors chargé de l'animation auprès des directeurs d'école, des projets éducatifs du territoire de la Commission régionale Jean-

Talon. Il y a à ce moment là, beaucoup d'ambiguïtés sur ce dossier qui ne reçoit pas d'ailleurs l'appui de la Centrale de l'enseignement du Québec. Le milieu interroge les orientations fondamentales de ces projets, ce qui provoque la présentation, après consultation du milieu par le directeur des S.A.E., d'un cadre de référence (Annexe 1) (adopté par le Conseil des commissaires) sur les projets éducatifs, cadre qui sera adopté par la Commission, et qui fournira les limites dans lesquelles peuvent s'insérer les différents projets. Toutefois, le concept de projet éducatif demeure relativement un mythe pour les dirigeants des différentes écoles. En effet, la participation des différents agents, la concertation pour déterminer les objectifs et la planification d'un projet, sont parmi ces éléments qui apparaissent utopiques. Dans cette perspective, l'élément le plus déterminant visé par ce projet était de provoquer une expérience concrète où il y aurait confrontation de points de vue entre les différents agents, en interrogeant spécifiquement les besoins des élèves. Il y avait un double défi, soit celui de l'orientation fondamentale des projets éducatifs, et celui de représenter les points de vue des différents agents de l'école. Il y avait donc une recherche d'informations non facilement accessibles, pertinentes à la mise en marche d'une réflexion sur les objectifs que doit poursuivre l'école.

Afin de rendre l'information pertinente à chaque milieu, les données devraient être produites par école, et aussi par secteur d'enseignement (professionnel long, professionnel court, enseignement général, etc.).

Nous avions auparavant eu l'expérience d'une recherche semblable, conduite au niveau régional et dont les résultats n'avaient pas été compilés pour chaque école. Les écoles avaient demandé leurs résultats propres, et elles ne se sentaient pas concernées par des résultats d'un ensemble d'écoles. Il faut donc "personnaliser" l'information pour que le milieu puisse ensuite se l'approprier. Il en est de même dans une école où se retrouvent des sous-clientèles.

IMPLICATION 5: Il faut pour que les agents éducatifs d'une école s'approprient les résultats d'une enquête, que les résultats leur soient spécifiques. Une école spécifique veut connaître les particularités de son école et n'utilise pas les données régionales ou provinciales.

IMPLICATION 6: Il faut en corollaire à l'implication 5, fournir les résultats spécifiques aux sous-clientèles d'une école.

Lorsque ce projet a été mis de l'avant, comme il s'insérait généralement dans le contexte des projets éducatifs et que la CEQ ne favorisait pas cette orientation, les représentants syndicaux ont voulu connaître l'objet de l'enquête, sa portée et son orientation. Il fut

alors décidé de suspendre les opérations projetées jusqu'à ce que ces représentants soient rencontrés. Il nous apparaissait qu'un accord de principe des représentants syndicaux était essentiel pour supporter l'entier de cette démarche. La rencontre eut lieu. Les accords ont été obtenus et la recherche a ensuite suivi son cours.

IMPLICATION 7: dans la mesure où les objectifs d'une enquête peuvent être en contradiction avec les orientations d'une organisation impliquée dans l'école, il faut questionner la poursuite du projet et rencontrer ces organismes pour faire une entente avant de poursuivre toute autre activité, au risque même de mettre en péril le résultat visé.

Tout au long de cette démarche, ces orientations de l'enquête ont été livrées au bureau de gestion de la Commission régionale Jean-Talon et à l'assemblée des commissaires. Le directeur des services aux étudiants prenait soin de planifier une exposition de ses intentions déjà six mois avant le début des opérations, afin de sensibiliser le milieu et, pour utiliser le dossier dans la perspective qu'il sous-tendait.

IMPLICATION 8: la conduite d'une enquête qui s'inscrit dans un dossier d'une commission doit être portée à l'attention et à l'approbation des assemblées et des groupes représentatifs afin de faire valider cette orientation.

Méthode d'élaboration du questionnaire

Comme cette enquête visait à confronter les perceptions des différents agents sur les besoins des élèves à l'école, il fallait s'assurer que les points de vue de ces différents agents étaient déjà représentés dans le questionnaire. Aussi, dix-huit groupes de travail ont été constitués dans les différentes écoles, et chacun regroupait des élèves, des enseignants, des parents et d'autres agents. Par ces derniers, il faut entendre qu'ils réfèrent à un arrangement variable en nombre et en représentants, de principaux d'école, de personnel professionnel, technique ou de soutien. Des groupes de travail ont été constitués dans toutes les écoles de la Commission régionale Jean-Talon, en tenant compte le plus souvent des différentes clientèles qu'elles pouvaient desservir. Ainsi, des groupes de tâche ont été particulièrement constitués en référence à l'enseignement général, à l'enseignement professionnel long, à l'enseignement professionnel court, à l'enseignement secondaire pratique et à la formation des aides, à l'enseignement des handicapés visuels et aux handicapés auditifs. Au total, 148 personnes dont 37 élèves, 31 enseignants, 31 parents et 49 autres agents ont été impliqués dans l'élaboration de ces items. Les choix des personnes devant composer chaque groupe s'opéraient en recherchant une égale représentation des hommes et des femmes.

La question adressée aux participants était la suivante: "Quels sont les besoins des élèves du secondaire auxquels vous aimeriez que l'école réponde?" Dans un premier temps, chaque participant devait ins-

crire sept énoncés de besoins, en tenant compte outre de la définition d'un besoin, de critères énoncés dans ce rapport de recherche à la page 11.

IMPLICATION 9: il faut s'assurer si un questionnaire doit être élaboré, que le construit répond bien et représente bien les clientèles visées, et il faut prendre les procédés pour ce faire.

IMPLICATION 10: Il faut si possible impliquer dans la construction du questionnaire des représentants des différents milieux pour lesquels les résultats seront produits.

IMPLICATION 11: Il faut produire des instruments faits sur mesure pour les sous-clientèles que l'on peut interroger.

IMPLICATION 12: il faut procéder de façon systématique et avec des consignes écrites pour faciliter le travail d'élaboration des contenus des questionnaires.

IMPLICATION 13: la menée d'une telle enquête suppose la disponibilité d'un soutien technique important au niveau du secrétariat, du traitement informatisé de l'information, etc.

IMPLICATION 14: pour mener une enquête, il faut prévoir les ressources humaines nécessaires. Une enquête a un coût et ce coût doit être évalué et anticipé si on veut qu'elle soit réalisée.

Procédé de présentation des résultats

Il n'y a pas lieu d'élaborer ici sur les besoins des élèves qui sont relevés dans cette enquête. Il est cependant pertinent de discuter la présentation des résultats, la stratégie de communication. Le rapport de recherche est un premier outil de communication. Toutefois, outre le rapport de recherche et ses particularités qui vont être livrées par la suite, notre groupe de recherche a choisi de présenter les données à chacun des milieux dans le cadre d'autant d'ateliers.

IMPLICATION 15: le rapport de recherche n'est qu'une première étape pour diffuser les résultats d'une enquête dans un milieu. Il faut en outre s'assurer de leur communication orale auprès des groupes-cibles visés comme utilisateurs.

Certains choix ont été exercés pour présenter les résultats dans ce rapport de recherche. Et trois stratégies ont principalement été déployées: 1° des moyennes obtenues (données statistiques), 2° une représentation graphique des écarts entre les groupes de répondants (élèves, enseignants, parents, autres), 3° et enfin un dernier tableau qui fait état des huit besoins prioritaires des groupes de répondants. Lors de la présentation des résultats aux différents groupes de travail, il est manifestement apparu que l'outil le plus facilitant pour susciter une confrontation de points de vue, était de tableau où les huit

besoins prioritaires de chaque groupe étaient mis en perspective. Les autres tableaux permettaient théoriquement d'obtenir des informations supplémentaires et utiles. Mais dans une perspective appliquée, ils ne sont pas apparus d'une grande utilité. Il y a donc eu ici un défaut d'économie de moyens. Les données graphiques des tableaux "2" auraient pu être éliminées complètement.

IMPLICATION 16: Il faut rechercher des tableaux-synthèses les plus simples pour faciliter la présentation des résultats même s'il faut assurer la disponibilité des données bruptes qui ont servi à les élaborer.

On réalise qu'on peut avoir un beau rapport d'enquête mais que les données sont trop difficiles à saisir pour l'utilisateur. Alors, comme une enquête vise à informer, il faut que le rapport s'adapte au contexte du consommateur de la recherche, afin qu'il soit effectivement informé et qu'il soit le moins contraint possible par le temps ou la complexité des tableaux.

IMPLICATION 17: les résultats doivent être élaborés et présentés en tenant compte des consommateurs de la recherche. Il faut estimer ce que les groupes-clients peuvent absorber comme quantité et comme niveau d'information.

Observations générales

Les résultats de cette enquête ont été présentés dans toutes les écoles visées. Il nous apparaissait nécessaire d'assumer la communication des résultats d'une recherche en allant au-delà d'un dépôt de rapport. Finalement, cette recherche a eu ses impacts au moment de la construction du questionnaire, et après le dépôt du rapport. Il a provoqué à différents paliers administratifs un échange de points de vue sur les besoins des élèves dans nos écoles. Il a servi à sensibiliser les différentes gens au fait que les élèves, les parents, les enseignants et les autres personnels pouvaient avoir des points de vue différents sur les besoins des élèves, et que cette diversité de points de vue qui sont même parfois contradictoires, doivent être justement pour cela représentés dans des projets d'école si on veut rechercher la participation de tous les agents.

IMPLICATION 18: l'utilité d'une enquête de ce type tient à la stratégie de présentation des résultats une fois qu'elle est terminée. Implication reliée à l'implication 15.

IMPLICATION 19: la présentation des résultats implique des responsabilités attitrées, une disponibilité de ressources comme la conduite de tout projet. C'est une condition indispensable de réalisation.

DEUXIEME EXPERIENCE-ENQUETE: perception de l'environnement scolaire à la Polyvalente de Charlesbourg. (Portelance, Tousignant, Loranger, Bédard et Arsenault, 1982).

Le résumé de cette enquête est le suivant:

Cette enquête menée à la Polyvalente de Charlesbourg auprès des élèves, des enseignants, du personnel de direction, du personnel professionnel et du personnel de soutien vise à fournir leurs perceptions en regard de cinq (5) thèmes généraux et 19/20 sous-thèmes plus spécifiques qui sont reliés aux objectifs que cette école visait en 1981-82. A ce titre, ce rapport d'enquête dégage les points forts et les points faibles relevés par les élèves, les enseignants et les autres personnels de l'école, en tenant compte de la structure d'organisation de l'école en huit (8) unités de vie. Ces unités de vie correspondant à autant de systèmes-client pour lesquels les résultats sont produits. Cette enquête dégage de plus les perceptions des répondants pour l'ensemble de la Polyvalente de Charlesbourg.

Contexte de l'enquête

Cette deuxième enquête se situe dans le même cadre que la première enquête, c'est-à-dire celui des projets-école. Suite à la mise en oeuvre des projets éducatifs dans les différentes écoles, la Polyvalente

de Charlesbourg, voulant répondre à l'objectif général de créer pour tous un milieu humain et épanouissant, a mis en branle en 1981-82, un projet de restructuration de l'école en unités de vie (huit unités de vie), et ce en regard de huit principaux systèmes-clients-élèves (secondaire régulier, professionnel, sourds, aveugles, etc.).

Il s'agit d'une école qui accueille environ 2500 élèves. Elle avait défini ses objectifs spécifiques en mai 1981, et elle voulait maintenant établir la portée de son projet en regard de ses objectifs. Pour ce faire, elle a fait appel à la collaboration des Services aux étudiants de la Commission régionale Jean-Talon. Cette évaluation était aussi nécessitée par les accords de l'école et la Commission régionale Jean-Talon qui en avaient convenu comme tel au point de départ, puisqu'il y avait des ressources supplémentaires d'encadrement impliquées.

Il y avait plusieurs contraintes importantes. Il fallait que les résultats de cette enquête soient disponibles un mois plus tard. Et l'étude de l'effet des unités de vie ne pouvait être isolée puisqu'il n'existait pas de points de comparaison. Après concertation avec l'école, il fut décidé d'axer l'évaluation sur les objectifs que l'école s'était fixés, afin de déterminer si leur niveau d'atteinte était satisfaisant.

Notre équipe a choisi délibérément de s'en tenir au mandat d'évaluation recherché par l'école, de demeurer un soutien logistique, technique et professionnel pour sa réalisation, et de ne pas intervenir dans le processus plus général de gestion des projets de l'école et de son animation. Cette optique, maintenue jusqu'à la diffusion des résultats, apparaît à postériori comme un constat à retenir pour favoriser l'école et ne pas nuir à son écologie et à son action. Il peut y avoir danger qu'une équipe d'enquête dépasse les mandats qui sont siens, et qu'elle se substitue aux rôles qui sont dévolus aux intervenants. Dans cette optique, notre groupe s'est enrichi de la participation d'une personne crédible et impliquée dans la prise en charge du dossier à l'école, afin d'assurer les transitions nécessaires, et ainsi, l'appropriation de l'enquête par l'école.

IMPLICATION 20: une ressource extérieure pour effectuer une enquête dans une école doit se limiter à sa tâche et favoriser l'implication d'intervenants de l'école pour assurer la prise en charge de l'information.

IMPLICATION 21: l'école a rarement en disponibilité des ressources qui ont la compétence et le temps pour agir ad hoc sur des mandats d'évaluation. Il faut alors recourir à des consultants extérieurs à l'école, ou réaffecter des ressources internes.

Le vécu de cette évaluation nous a amené à constater la rigidité du cadre organisationnel de l'école qui doit agir dans sa planification avec les contraintes de convention collective, les directives de gestion, etc. Dès lors, l'évaluation d'un projet annuel atteint un indice de difficulté de réalisation qui est élevé, en fonction de la séquence de temps.

Au fait, cette école a dû vivre son projet avant de le soumettre à une évaluation générale. Dès lors, il semble peu pertinent de réaliser de telles enquêtes avant le mois de mars. D'un autre côté, les résultats de recherches doivent être déposés en avril si on veut qu'ils soient intégrés à un cadre réel de participation pour l'année suivante, puisqu'il peut y avoir affectation des ressources. Cette rigidité du cadre opérationnel et de la séquence de l'école implique donc

IMPLICATION 22: le cadre organisationnel de l'école et de ses implications sur la planification rend difficile l'insertion de systèmes d'information régis par enquête. Ainsi, la menée d'une rétroaction de l'action éducative est handicapée dans la structure des opérations de l'école, à moins d'avoir un projet dont la phase est extensionnée sur plusieurs années.

IMPLICATION 23: les résultats d'une enquête doivent être livrés à la date prévue du calendrier des opérations, afin qu'ils puissent effectivement être utilisés et servir à la prise de décision qui s'inscrit dans un cadre de planification.

Cette enquête comme la précédente, amène à situer l'action éducative sur l'environnement scolaire. Les régimes pédagogiques sont tels qu'ils impriment une organisation et des contenus qui ne se prêtent pas à la réflexion et à la définition pour chaque école. Ainsi, les projets éducatifs sont davantage des projets pour "enrober" le vécu des régimes pédagogiques, ou les autres activités qui se prêtent moins à l'étatisation des contenus. Ce constat est à garder à l'esprit puisque les intervenants doivent saisir que toute réflexion est à être retenue dans ce cadre. Les projets éducatifs demeurent ainsi à certains points de vue, des opérations de contrôle du travail dont les aspects débordent les régimes pédagogiques.

Méthode d'élaboration du questionnaire

Les objectifs de l'école référaient à cinq thèmes principaux: la communication, la personnalisation, la participation, l'appartenance et le vécu pédagogique. Les items du questionnaire ont été ainsi retenus en regard de ces thèmes. Ils ont été formulés en s'inspirant directement du questionnaire du Vécu scolaire (MEQ, 1976/77). Le questionnaire a été acapté pour les élèves, les enseignants et les autres personnels de l'école; et ainsi trois formes distinctes ont été produites pour évaluer 22 dimensions différentes rattachées à l'un ou l'autre des thèmes. Le nombre des items variait dans chaque questionnaire et il pouvait atteindre 89. L'échelle d'évaluation retenue a été celle du Vécu scolaire.

Les questionnaires ont été présentés aux membres du conseil d'école pour validation et approbation, de même qu'au personnel de direction. On était conscient ici que les limites de temps précipitaient la démarche de construction des questionnaires.

IMPLICATION 24: il faut toujours retourner aux systèmes-clients pour vérifier la valeur des questionnaires.

Si l'équipe de recherche était satisfaite des résultats de son travail, elle voyait néanmoins plusieurs déficiences qu'elle n'était pas à même de corriger. Par exemple ici, une stratégie plus acceptable aurait été de regrouper les agents autour de tables de travail, afin de faire évaluer la pertinence des items en regard des thèmes privilégiés. Aussi, les 22 sous-catégories élaborées auraient peut-être plus aisément pu faire l'objet direct de l'évaluation. En effet, de nombreuses critiques ont été faites par les répondants sur la valeur des items. Ceci est principalement dû à ce que l'école n'ait pas fait valoir plus rapidement ses besoins et ainsi l'équipe chargée de l'enquête n'a pu produire à ce niveau un contenu vraiment satisfaisant.

IMPLICATION 25: un besoin d'enquête doit être exprimé dès le début de l'année scolaire, afin de favoriser la préparation et ainsi assurer une meilleure validité de l'information.

A postériori, le questionnaire du Vécu scolaire présente des longueurs discutables et il y aurait lieu de repenser son utilisation dans un format plus simple, plus accessible. De plus, de nombreux items pourraient être validés par le milieu avant d'être utilisés.

Dans cette enquête, l'école a choisi d'interroger tous les élèves, enseignants et autres personnels de l'école. Cette stratégie n'est pas utile dans une perspective d'information. Elle n'est pas économique. Les standards à ce niveau commandent plutôt de rechercher l'économie, et de s'en tenir à un échantillon représentatif. Cette dimension a été livrée à l'école. Toutefois, le comité de participation de l'école et l'équipe de direction ont vu par cette occasion, une possibilité de sensibiliser tous les agents à l'intérieur de l'école, et de provoquer une réflexion sur leur propre vécu. Aussi l'équipe de l'enquête a-t-elle procédé ainsi.

IMPLICATION 26: Il n'y a pas seulement des standards réguliers de la conduite des enquêtes qui tiennent en milieu appliqué. En autant qu'ils sont assurés, une équipe d'enquête a avantage à suivre les perceptions et les buts des instances qu'elle dessert. Il y a cependant nécessité de faire valoir les distinctions au milieu.

Procédés de présentation des résultats

Les résultats ont été présentés pour l'ensemble de l'école et pour chacune des huit unités de vie en distinguant les perceptions des élèves, des enseignants et des autres personnels. Ils ont été présentés seulement pour les thèmes généraux (5) et les sous-thèmes (22). Les résultats à chaque question ont été placés en annexe. La stratégie générale a été de mettre en perspective ce qui était perçu comme plus fort et comme plus faible pour chacun des groupes, en spécifiant le critère qui a servi à cette fin. Ce critère a été développé par l'équipe de recherche, et il fut arbitraire. Il aurait été plus adéquat de le faire spécifier par les groupes de répondants. Il n'existe pas de données à ce sujet et le même problème doit se poser pour l'interprétation de données du Vécu scolaire. Cet élément a été mis en perspective dans le rapport. Il apparaît qu'un critère arbitraire, et dit comme tel, ne soit pas vraiment contesté lors d'un dépôt de rapport. C'est que les utilisateurs s'en remettent généralement à l'expertise des chercheurs. Cependant, il semble que fondamentalement, ils n'aient pas le temps d'approfondir tous les aspects de la conduite de la recherche.

En effet pour la plupart, les lecteurs de l'école s'en tiennent à la synthèse des résultats, et ils résistent à des présentations trop longues. Il apparaît donc que les chercheurs doivent manipuler avec

une grande précaution les critères qu'ils utilisent, et qu'ils doivent rechercher une forme brève de présentation des résultats, qui est à la fois informative et la plus complète possible. Dans cette même optique,

IMPLICATION 27: les résultats doivent être exposés en synthèse de façon concise, pour qu'ils soient lus et considérés par les intervenants de l'école.

un rapport trop volumineux répugnera de prime abord à la consommation. Ce rapport, même s'il présentait 9 groupes de résultats dans 60 pages, a été perçu à ce niveau comme indigeste.

Aussi, une évaluation de la qualité de la recherche ne semble pas assurée lorsque le rapport est déposé. Il serait heureux dans l'avenir que de tels rapports soient soumis à l'évaluation de personnes particulières qui pourraient se guider sur le modèle approprié du Joint Committee (1981),

IMPLICATION 28: lorsqu'un rapport de recherche, par son contenu, a des implications humaines et financières importantes (donc question coût-bénéfices), il devrait être soumis à l'évaluation d'un comité particulier, et sur la base de standards reconnus, cf: référence: Joint committee, 1981.

l'école a particulièrement apprécié que le rapport présente à la fois les forces et les faiblesses perçues. Les grandes dimensions (22 sous-thèmes et 5 grands thèmes) seules ont été retenues, ce qui laisse voir que la reprise de cette enquête pourrait être plus économiquement menée en s'adressant directement à ces dimensions.

Les résultats ont été présentés à différentes instances de l'école par une associée de l'équipe de recherche qui était membre du bureau de direction de cette école. Ceci a été fait pour s'assurer l'appropriation des résultats par l'école. Il est cependant très important de choisir alors la collaboration d'une personne très crédible dans son milieu puisqu'elle devient un médium important pour véhiculer l'information.

IMPLICATION 29: la crédibilité des chercheurs et de ceux qui ont été chargés de présenter les résultats revêt une importance de premier ordre pour l'utilisation des données recueillies.

Observations générales

Cette recherche attendue du milieu a été utilisée par la suite. Des travaux en sous-comités, relevant du comité de participation de l'école, ont dégagé différentes perspectives d'actions à mener l'année suivante, pour améliorer les points faibles qui ont été perçus. Il est gratifiant

pour une équipe de recherche de voir qu'un travail s'inscrit dans une continuité et une préoccupation appliquée. Il a servi ensuite d'appui pour la présentation d'un projet spécial pour l'année scolaire 1982-83. C'est que les suites à donner au rapport avaient été planifiées par la direction de l'école, et qu'elles avaient été approuvées par le comité de participation. Les résultats de l'enquête étaient désirés et attendus.

IMPLICATION 30: la planification des suites à donner à des résultats d'enquête est une charnière majeure dans le processus de prise en charge de l'information, et une reconnaissance directe de l'utilité des questions posées ou de l'importance des résultats obtenus.

TROISIEME EXPERIENCE-ENQUETE: Evaluation du projet poly 1982-1983 (Loranger, Bédard et Arsenault, 1983).

Le résumé de cette enquête est le suivant:

Cette enquête a pour but d'évaluer le réaménagement de l'horaire (30 après-midi libérés pour activités de récupération scolaire et parascolaire) de la Polyvalente de Charlesbourg en 1982-83. Pour ce faire, les élèves, les parents, les enseignants et les autres personnels de l'école ont été interrogés sur la base de questionnaires élaborés par des groupes de travail qui les représentaient. Les résultats mettent en perspective 12 constats majeurs.

Contexte de la recherche

Lors de l'acceptation à l'été 1982, du projet particulier d'aménagement de l'horaire de la Polyvalente de Charlesbourg pour 1982-1983, l'acceptation de ce même projet était assortie d'une demande d'évaluation qui mettrait en perspective le niveau de satisfaction des usagers de l'école. Déjà, au début du mois de novembre 1982, l'école s'est adjointe des ressources spécifiques pour réaliser cet objectif. Les mandats et les responsabilités étaient clairement définis.

Les auteurs de cette enquête ont mis en place un comité ad hoc nommé par le comité de participation de l'école, pour sanctionner les démarches prévues et les différentes opérations, et pour surveiller l'exercice afin qu'il ne cause pas de préjudices. Déjà, ce comité lors d'une première rencontre, faisait valoir le besoin d'un format de rapport de recherche accessible au milieu (ne dépassant pas 25 pages).

IMPLICATION 31: La référence directe à un comité de surveillance et conseil formé en conformité avec la structure de participation du milieu assure une pression utile sur les chercheurs qui ont ainsi des feedback sur les opérations qu'ils anticipent.

Construction des questionnaires

Six groupes de travail ont été formés pour recueillir à la base les besoins d'information des différents agents de l'école, et pour guider à la suite l'élaboration des contenus des questionnaires. Ainsi successivement, les représentants des élèves, des enseignants, des parents, du personnel professionnel et logistique ont été rencontrés; et aussi le personnel de direction de l'école, et les intervenants sur ce dossier de la direction générale de la Commission régionale Jean-Talon.

Ce travail d'élaboration a permis de définir quatre principales préoccupations générales: 1. au niveau de la perception du projet: les aspects de participation quantitative et qualitative, les incidences sur la vie scolaire de l'école, le vécu scolaire et le climat dans l'école, et les aspects organisationnels; 2. dans une perspective comparative, de vérifier si les faiblesses dégagées dans le rapport de Portelance et al. (1982) lesquelles ont guidé la formulation des objectifs, si ces faiblesses ont été corrigées; 3. d'évaluer l'atteinte des objectifs que l'école s'était fixés; 4. à un niveau plus global de recueillir le niveau de satisfaction des différents agents de l'école. Pour répondre à ces préoccupations, les contenus des questionnaires ont été directement tirés des formulations exprimées dans les groupes de travail, mises à part les particularités suivantes: 1. pour le

questionnaire aux parents, une sélection des contenus a été effectuée afin de tenir compte des éléments qui pouvaient effectivement être jugés par eux compte tenu qu'ils ne sont pas impliqués dans le quotidien de l'école; 2. les faiblesses dégagées dans le rapport Portelance et al. (1982) ont été directement retenues, et ce en fonction des critères qui avaient été utilisés dans ce rapport. Toutefois, le thème "intérêt pour l'école" a ici été soustrait de l'analyse des résultats, à cause d'un problème de consistance interne. L'articulation des contenus de ces questionnaires est représentée aux annexes I, II, III, IV, V, VI du rapport de l'enquête, de telle sorte que le lecteur peut identifier les contenus de ces quatre grandes divisions qui ont guidé la présentation des résultats.

IMPLICATION 32: lorsque les résultats d'une enquête doivent être utilisés par des agents extérieurs à l'école, il est nécessaire de les consulter sur les informations qu'ils jugent les plus pertinentes dans leur prise de décision.

IMPLICATION 33: les questionnaires aux parents doivent se limiter strictement aux éléments qu'ils peuvent effectivement jugés. Plusieurs dimensions qui relèvent de la quotidienneté de l'école ne leur sont pas accessibles, et certains autres leur sont particuliers (ex.: la sécurité de leur enfant, leur inquiétude...).

Lors du travail dans les sous-comités, de nombreux éléments pertinents pour l'école devenaient cependant non pertinents pour l'objet de cette enquête. Et c'est plus particulièrement à ce niveau que les droits individuels peuvent être lésés, parce qu'attaqués par d'autres. Il y a lieu d'être ici vigilants et discrets.

Procédé de présentation des résultats

Lorsque différents groupes de répondants sont consultés dans une enquête, le premier réflexe de présentation est de réfléter ce que chacun perçoit. Dans cette enquête, nous avons choisi de présenter les résultats brupts en annexe, et de plutôt présenter les résultats sous forme globale, comme un lecteur averti qui devrait dégager les différents points d'intérêt. Dès lors, les perceptions des différents groupes ont été confrontées en regard de chacun des thèmes évalués. Ceci permettait d'offrir un rapport de recherche plus succinct et de faire pour le lecteur la démarche comparée. A la fin, les principaux constats de l'enquête ont été réduits à douze, ce qui permettait au lecteur de saisir les points saillants de la recherche. Ce sont ces constats qui se sont avérés les plus utiles lors de la présentation des résultats aux différents groupes de répondants.

IMPLICATION 34: dans de tels rapports, il est nécessaire de faire un sommaire des résultats, puisqu'ils sont ainsi accessibles plus rapidement au lecteur en lui permettant de se confronter aux éléments-synthèse.

IMPLICATION 35: la présentation des résultats doit dire plus que la simple description des données compilées. Elle doit permettre de comparer, de percevoir les phénomènes les plus importants, les contradictions, etc.

Les résultats de cette enquête ont amené à voir que les sous-thèmes évalués faibles dans l'enquête 1982, étaient encore évalués faibles. Possiblement la réalité peut refléter cela. Cependant, ces items relevés dans le Vécu scolaire, sont formulés de telle façon qu'ils peuvent difficilement se prêter à la manipulation par l'action éducative. Il y aurait lieu ici pour les intéressés au développement de ce questionnaire, de référer à ces données qui sont comparées d'une enquête à l'autre.

Cette forme de présentation des résultats est la plus simple des trois études, et aussi celle qui a été la plus appréciée. Dans une reprise éventuelle d'enquête de la sorte, elle pourrait constituer un modèle à suivre.

PRINCIPALES IMPLICATIONS VECUES AU COURS DE CES TROIS ENQUETES

Le but de ce travail n'étant pas de dicter la conduite des enquêtes en général ainsi que les différentes méthodes, mais plutôt de dégager les implications qui ressortent de leur application en milieu appli-

qué de l'école secondaire, les implications suivantes doivent toujours demeurer situées dans ce contexte. Ce sont en quelque sorte les leçons que nous avons tirées de ces expériences. Nous n'avons pas répété les mêmes constatations qui auraient pu être relevées dans les différentes recherches, nous contentant de ne plus relever qu'une seule fois. Ces implications et ces constats sont les suivants:

1. L'enquête n'a pas d'utilité en soi. Elle n'a de la valeur que dans la perspective où elle informe réellement: donc elle sous-tend un besoin évident d'information.

2. La recherche d'information trouve son utilité que dans la mesure où elle sert à prendre des décisions. Le manque d'information handicape donc l'action.

3. Dans une école, ce sont ceux qui ont à prendre les décisions ou à agir qui doivent intégrer et valider le besoin d'investir dans la recherche d'information.

4. Dans le cadre de la détermination des besoins d'information, les structures de participation de l'école doivent être impliquées, dans la mesure où les agents de l'école seront ensuite impliqués dans l'action.

5. Il faut que les agents éducatifs d'une école s'approprient les résultats d'une enquête, que les résultats leur soient spécifiques. Une école spécifique veut connaître les particularités de son école et n'utilise pas les données régionales ou provinciales.

6. Il faut en corollaire à l'implication 5, fournir les résultats spécifiques aux sous-clientèles d'une école.

7. Dans la mesure où les objectifs d'une enquête peuvent être en contradiction avec les orientations d'une organisation impliquée dans l'école, il faut questionner la poursuite du projet et rencontrer ces organismes pour faire une entente avant de poursuivre toute autre activité, au risque même de mettre en péril le résultat visé.

8. La conduire d'une enquête qui s'inscrit dans un dossier d'une commission doit être portée à l'attention et à l'approbation des assemblées et des groupes représentatifs afin de faire valider cette orientation.

9. Il faut s'assurer si un questionnaire doit être élaboré, que le construit répond bien et représente bien les clientèles visées, et il faut prendre les procédés pour ce faire.

10. Il faut si possible impliquer dans la construction du questionnaire des représentants des différents milieux pour lesquels les résultats seront produits.

11. Il faut produire des instruments faits sur mesure pour les sous-clientèles que l'on peut interroger.

12. Il faut procéder de façon systématique et avec des consignes écrites pour faciliter le travail d'élaboration des contenus des questionnaires.

13. La menée d'une telle enquête suppose la disponibilité d'un soutien technique important au niveau du secrétariat, du traitement informatisé de l'information, etc.

14. Pour mener une enquête, il faut prévoir les ressources humaines nécessaires. Une enquête a un coût et ce coût doit être évalué et anticipé si on veut qu'elle soit réalisée.

15. Le rapport de recherche n'est qu'une première étape pour diffuser les résultats d'une enquête dans un milieu. Il faut en outre s'assurer de leur communication orale auprès des groupes-cibles visés comme utilisateurs.

16. Il faut rechercher des tableaux-synthèse les plus simples pour faciliter la présentation des résultats même s'il faut assurer la disponibilité des données bruptes qui ont servi à les élaborer.

17. Les résultats doivent être élaborés et présentés en tenant compte des consommateurs de la recherche. Il faut estimer ce que les groupes-clients peuvent absorber comme quantité et comme niveau d'information.

18. L'utilité d'une enquête de ce type tient à la stratégie de présentation des résultats une fois qu'elle est terminée. Implication reliée à l'implication 15.

19. La présentation des résultats implique des responsabilités attitrées, une disponibilité de ressources comme la conduite de tout projet. C'est une condition indispensable de réalisation.

20. Une ressource extérieure pour effectuer une enquête dans une école doit se limiter à sa tâche et favoriser l'implication d'intervenants de l'école pour assurer la prise en charge de l'information.

21. L'école a rarement en disponibilité des ressources qui ont la compétence et le temps pour agir ad hoc sur les mandats d'évaluation. Il faut alors recourir à des consultants extérieurs à l'école, ou réaffecter des ressources internes.

22. Le cadre organisationnel de l'école et de ses implications sur la planification rend difficile l'insertion de systèmes d'information régis par enquête. Ainsi, la menée d'une rétroaction de l'action éducative est handicapée dans la structure des opérations de l'école, à moins d'avoir un projet dont la phase est extensionnée sur plusieurs années.

23. Les résultats d'une enquête doivent être livrés à la date prévue du calendrier des opérations, afin qu'ils puissent effectivement être utilisés et servir à la prise de décision qui s'inscrit dans un cadre de planification.

24. Il faut toujours retourner aux systèmes-clients pour vérifier la valeur des questionnaires.

25. Un besoin d'enquête doit être exprimé dès le début de l'année scolaire, afin de favoriser la préparation et ainsi assurer une meilleure validité de l'information.

26. Il n'y a pas seulement les standards réguliers de la conduite des enquêtes qui tiennent en milieu appliqué. En autant qu'ils sont assurés, une équipe d'enquête a avantage à suivre les perceptions et les buts des instances qu'elle dessert. Il y a cependant nécessité de faire valoir les distinctions au milieu.

27. Les résultats doivent être exposés en synthèse de façon concise, pour qu'ils soient lus et considérés par les intervenants de l'école.

28. Lorsqu'un rapport de recherche, par son contenu, a des implications humaines et financières importantes (donc question coût-bénéfices), il devrait être soumis à l'évaluation d'un comité particulier, et sur la base de standards reconnus. (cf: référence: Joint committee, 1981)

29. La crédibilité des chercheurs et de ceux qui ont été chargés de présenter les résultats revêt une importance de premier ordre pour l'utilisation des données recueillies.

30. La planification des suites à donner à des résultats d'enquête est une charnière majeure dans le processus de prise en charge de l'information, et une reconnaissance directe de l'utilité des questions posées ou de l'importance des résultats obtenus.

31. La référence directe à un comité de surveillance et conseil : /mé en conformité avec la structure de participation du milieu assure une pression utile sur les chercheurs qui ont ainsi des feedback sur les opérations qu'ils anticipent.

32. Lorsque les résultats d'une enquête doivent être utilisés par des agents extérieurs à l'école, il est nécessaire de les consulter sur les informations qu'ils jugent les plus pertinentes dans leur prise de décision.

33. Les questionnaires aux parents doivent se limiter strictement aux éléments qui peuvent effectivement jugés. Plusieurs dimensions qui relèvent de la quotidienneté de l'école ne leur sont pas accessibles, et certains autres leur sont particuliers (ex.: la sécurité de leur enfant, leur inquiétude...)

34. Dans de tels rapports, il est nécessaire de faire un sommaire des résultats, puisqu'ils sont ainsi accessibles plus rapidement au lecteur en lui permettant de se confronter aux éléments-synthèse.

35. La présentation des résultats doit dire plus que la simple description des données compilées. Elle doit permettre de comparer, de percevoir les phénomènes les plus importants, les contradictions, etc.

GUIDE POUR APPLICATION DES FORMES EQUIVALENTES D'ENQUETE EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le but de guider l'utilisateur de questionnaires d'enquête en milieu scolaire, sur la base des implications précédemment dégagées en regard de la conduite de trois démarches types, cette section présente une série d'interrogations. Ces questions peuvent aider la prise de décision et aussi la planification du travail. Il est plus que probable que la liste ne soit pas exhaustive. Elle ne permet pas non plus d'outiller l'intervenant sur les méthodes de recherche en général. Mais elle peut l'aider à s'inscrire dans un cadre d'utilité, et de pertinence à l'école. Il s'agit donc d'un premier essai, mais qui pourrait fournir un modèle simple et concret pour faciliter la planification et la réalisation de ces activités, d'autant que leur pertinence.

Ces questions sont regroupées autour de cinq thèmes principaux: les préalables, la planification, la conduite, les résultats, la diffusion.

Préalables

1° Qu'est-ce que les utilisateurs des données de l'enquête ne connaissent pas déjà?

2° Quelles décisions et quelles actions peuvent être anticipées en regard de cette cueillette d'information?

3° Est-ce qu'on peut avoir accès à cette information de manière tout autant crédible et de façon plus économique sans avoir recours à un procédé d'enquête?

4° Quels sont les buts recherchés par l'enquête?
Pourraient-ils être atteints de manière plus économique?

5° Est-ce que les instances, telles la commission régionale ou autres, ont accepté et ont été informées des buts de l'enquête?

Planification

1° Est-ce que ceux qui sont impliqués dans les actions conséquentes sont aussi impliqués dans la démarche dès le début?

2° Est-ce que les droits des organisations et des personnes sont sauvegardés dans la démarche?

3° Est-ce que sont prévues les compétences qui assurent la valeur des méthodes et leurs applications?

4° Est-ce qu'il y a des mandataires ou une ressource de l'école qui soit impliquée le plus directement possible dans le processus général de l'enquête?

5° A-t-on prévu la disponibilité du support technique (secrétariat, traitement informatisé, etc.)?

6° Est-ce que le coût de l'enquête est estimé et accepté?

7° A-t-on prévu la disponibilité des ressources pour la diffusion des résultats?

8° Est-ce que la production et la diffusion des données s'inscrit dans le calendrier de planification des opérations de l'école et de ses contraintes, pour faciliter les prises de décision prévisibles?

9° Est-ce que l'équipe de recherche est suffisamment crédible auprès du milieu pour que les informations soient acceptées dans toute leur portée?

Conduite de la recherche

1° Est-ce que l'information recherchée en regard des objectifs est validée auprès des systèmes-clients?

2° Est-ce que le questionnaire intègre les informations qui seront utiles à tous les paliers de décision impliqués?

3° Les systèmes-clients sont-ils impliqués dans la démarche de validation du questionnaire lui-même et de son contenu?

4° La recherche-enquête rencontre-t-elle les standards de conduites généralement reconnus? Ou comment s'assure-t-on de la qualité de la conduite de l'enquête? cf.: référence à Standards for Evaluations of Educational Programs Projects, and Materials, the Joint committee on standards for Educational evaluation. New York: McGraw Hill, 1981.

Résultats

1° Est-ce que les résultats anticipés seront spécifiques aux groupes-cibles visés par l'enquête?

2° Est-ce que les résultats sont présentés de façon concise et simple, adaptée aux utilisateurs?

3° Est-ce que le sommaire des résultats est accessible?

4° Est-ce que le rapport présente un résumé?

Diffusion

1° Est-ce que la communication orale des résultats auprès des groupes-cibles/utilisateurs est assurée?

2° Est-ce que les structures de participation de l'école conservent la prise en charge de l'information?

CONCLUSION

Des enquêtes menées à la Commission régionale Jean-Talon ont permis d'élaborer différents projets, et les résultats ont été récupérés par différents groupes d'intervenants. A ce titre, c'est notre conviction profonde, qu'une part plus massive des ressources devrait être impliquée dans des services à la recherche dans les différentes entités scolaires, non seulement dans le cadre du développement des projets éducatifs, mais aussi pour les différentes opérations des services éducatifs plus généraux. La recherche de réponses aux questions soulevées par les différentes actions éducatives devait être encouragée afin d'assurer le développement du système de l'éducation dans les milieux. Il est assez inconcevable que des organisations où les actifs s'élèvent à plusieurs dizaines de millions de dollars que peu d'efforts soient consentis de façon systématique à la recherche. Pourquoi l'école, à l'encontre de l'entreprise privée, conçoit-elle la recherche comme un niveau

d'action extérieure? Le Ministère de l'éducation devrait à ce niveau, assurer un leadership plus grand afin de favoriser la pratique de la recherche dans le milieu. Peut-être ainsi l'école s'inscrirait mieux dans la poursuite d'excellence avec des standards conformes au développement des sociétés modernes. Pour cela, il faudrait cependant une plus grande flexibilité des régimes pédagogiques.

REFERENCES

- Loranger, M., Pomerleau, C. Les besoins divers à la Commission régionale Jean-Talon. Commission régionale Jean-Talon, Services aux étudiants, 335, 76e rue ouest, Charlesbourg, G1H 4R4. Novembre 1981.

- Portelance, J., Tousignant, G., Loranger, M., Bédard, C. & Arsenault, R. Perception de l'environnement scolaire à la Polyvalente de Charlesbourg. Commission régionale Jean-Talon, Polyvalente de Charlesbourg, 800, Place Sorbonne, Charlesbourg, G1H 1H1. Mai 1982.

- Loranger, M., Bédard, C. & Arsenault, R., Evaluation du projet Poly 82-83. Polyvalente de Charlesbourg, 800, Place Sorbonne, Charlesbourg, G1H 1H1. Avril 1983.

- Joint committee. Standards for Evaluations of Educational programs, projects, and materials. New York: McGraw Hill, 1981.

ANNEXE

Annexe I — Cadre de référence des projets éducatifs à la Commission régionale Jean-Talon.

Annexe II — Loranger, M., Pomerleau, C., Les besoins des élèves à la Commission régionale Jean-Talon. Commission régionale Jean-Talon, 335, 76e rue ouest, Charlesbourg, G1H 4R4. Novembre 1981.

Annexe III — Portelance, J., Tousignant, G., Loranger, M., Bédard, C. & Arsenault, R., Perception de l'environnement scolaire à la Polyvalente de Charlesbourg. Polyvalente de Charlesbourg, 800, Place Sorbonne, Charlesbourg, G1H 1H1. Mai 1981.

Annexe IV — Loranger, M., Bédard, C. & Arsenault, R., Evaluation du projet Poly 82-83. Polyvalente de Charlesbourg, 800, Place Sorbonne, Charlesbourg, G1H 1H1. Avril 1983.